



ENFANT MALTRAITE PAR SA PERE QUAND IL EST EN VACANCES CHEZ ELLE

Par **La rochelle**, le **17/02/2020** à **13:58**

Bonjour, mon fils a la garde de son fils depuis 7 ans le droit de visite est attribué à la mère qui habite à 800kms donc il va toutes les petites vacances chez sa mère

Sa mère ne travaille pas et habite dans un mobil home, elle a également une petite fille qui n'est pas de mon fils et dont les vacances sont en décalés par rapport à la zone C donc mon petite fils est tout seul ave sa mère, c'est ohorrible il n'arrete pas d'"appeler mon fils

Cette femme vit d'expédiant elle est marginalisée, et agresse et terrorise mon petite fils, agé de 13 ans il ne veut plus aller chez sa mère en vacances, quelle est la procédure, pour etre entendue, j'ai peur qu'un malheur arrive

Merci de m'aider

PS mon fild est déjà a 4 procès et s'est ruiné en avocat, donc il n'a plus les moyens maintenant d'un prendre un, une enquête sociale a déjà eu lieu en confirmant que cette mère ne pouvait pas avoir la garde de mon petit fils

Par **Visiteur**, le **17/02/2020** à **14:05**

Bonjour

Difficile de vous apporter de l'aide ici, a part vous conseiller d'alerte un maximum de services sociaux ou structures adaptées.

Avez vous appelé le 119 et consulté le site officiel ? <https://www.allo119.gouv.fr/>